

« Ta famille c'était ta vie...
Tu l'aimais plus que tout
Et tu as donné aux tiens tout ton amour.
Nous garderons de toi l'image du courage,
Ne pleurons pas d'avoir perdu une si belle maman,
Remercions Dieu de nous l'avoir donnée ».

Veillez accorder un souvenir dans vos prières à l'âme de

Madame Veuve Gaëtan Longuenesse

Ancienne Agricultrice

Née Anne-Marie GUILMAIN

décédée à Helfaut le mardi 19 mars 2019 à l'âge de 93 ans et ramenée à son domicile.

Vous êtes invité à assister ou à vous unir par la prière à la CÉLÉBRATION des FUNÉRAILLES qui aura lieu le **SAMEDI 23 MARS 2019 à 10 heures 30** en l'église **Saint-Louis** de **HAUT-ARQUES**, suivie de l'inhumation au cimetière dudit lieu dans le caveau de famille.

Réunion à l'église à 10 heures 15.

L'offrande, à l'issue de la cérémonie, tiendra lieu de condoléances.

Miséricordieux Jésus, donnez-lui le repos éternel !

De la part de :

Edith LONGUENESSE et Claude DELRUE,
Nicole (†) LONGUENESSE et sa famille,
Thérèse et Christophe LENOIR-LONGUENESSE et leur famille,
Bruno et Marie-Hélène LONGUENESSE-PAVY et leur famille,
Pierre et Martine (†) LONGUENESSE-LLANES et leur famille, Sandrine, *sa compagne* ;
Yvan LONGUENESSE et Sandrine SAINT-MAXENT et leur famille,
ses enfants, petits-enfants et arrière petits-enfants ;

Monsieur (†) et Madame (†) Francis DEFRANCE-LONGUENESSE et leur famille,
Monsieur (†) et Madame (†) Marcel LEROY-LONGUENESSE et leur famille,
Monsieur (†) et Madame (†) Pierre GUILMAIN-COMPIEGNE et leur famille,
Monsieur (†) et Madame Lucien MACREL-GUILMAIN et leur famille,
Monsieur et Madame Hervé BERTOUX-GUILMAIN et leur famille,
ses frère, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, filleule, neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces ;

Les familles GUILMAIN-DUVAL et LONGUENESSE-BUIRE, *ses cousins et cousines ;*
Frédérique et Mathieu, *ses infirmiers dévoués ;*
Le personnel de l'AADS,
Et tous ceux qui l'ont entourée de soins et d'affection.

*Dans l'attente des funérailles, Anne-Marie repose à son domicile,
50 rue de Jean Jaurès à Arques (62510).*

Les visites sont souhaitées de 16 heures à 19 heures.

Veillez ne pas offrir de plaques, ni de fleurs artificielles.

Vous pouvez déposer vos condoléances sur www.pompes-funebres-ruguet-arques.fr